

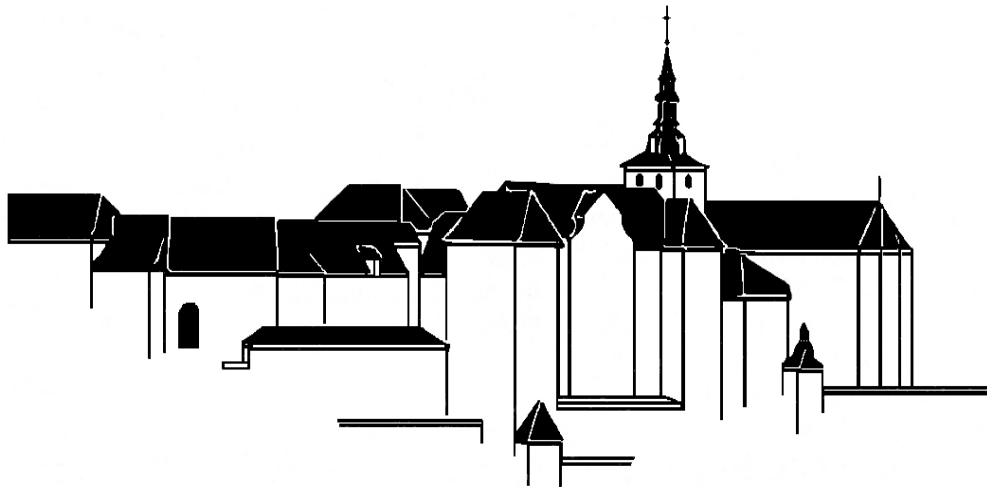
# SEMINAIRE DE FLOREFFE

rue du Séminaire 7, 5150 FLOREFFE

Tél : 081/447140

[www.semflo.be](http://www.semflo.be)

## Le troisième degré



***Année scolaire 2025-2026***

# Choisir sa formation

## 1. Tu choisis pour deux ans.

Les heures de cours doivent être exactement les mêmes en 5e et en 6e, sinon ton diplôme sera refusé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En supposant, par exemple, que tu échoues en 6e - ce que l'on ne te souhaite pas - tu devras recommencer l'année avec les mêmes cours que ceux que tu auras suivis en 5e, même en changeant d'établissement. C'est dire si ton choix actuel est important.

## 2. Ne choisis **pas seulement** en fonction de tes études supérieures ou de ta profession future.

Il est normal, et souhaitable, que tu t'en préoccupes. Mais qui peut être certain de ce qu'il fera dans deux ou trois ans ?

D'autre part, les universités et les écoles supérieures reçoivent des étudiants venant de différentes options et elles organisent elles-mêmes les récupérations nécessaires.

## 3. Choisis **aussi** en fonction de tes goûts et de tes aptitudes.

Il s'agit avant tout de terminer tes études secondaires de la façon la plus enthousiasmante et positive possible, avec le plus de chances de réussite.

## 4. Ne mise pas sur une trop grande spécialisation.

Mieux vaut avoir un éventail assez large de branches littéraires et scientifiques et une bonne formation générale. Tout le reste s'acquiert plus facilement par la suite.

## 5. Si tu as réussi ta 4<sup>ème</sup> TG, tous les cours et options des deux sections (Transition et Qualification) du troisième degré te sont, en principe, accessibles.

C'est normal, puisque tu sors du deuxième degré de transition. Il y a cependant quelques options – Latin, Grec et Langue moderne II – où il te sera difficile de suivre les cours si tu n'y as pas été préparé en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, ou si tu ne récupères pas ton retard avant la rentrée. Mais il est difficile d'établir une règle générale : tout dépend surtout des capacités et de la motivation de chacun. Il est donc important que tu consultes tes professeurs.

## 6. Comme pour ton choix du 2<sup>ème</sup> degré, choisis d'abord la section d'enseignement : Transition (comme au Séminaire) ou Qualification (disponible dans d'autres écoles)

Si tu choisis la section de Transition, voici ce que nous pouvons te proposer à Floreffe. (Pas d'offre d'enseignement de Qualification dans notre établissement)

## 1. La Transition Générale

C'est une des deux formes qui existent à Floreffe.

À la fin de la 6<sup>e</sup>, tu obtiens le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur qui te donne accès à toutes les études supérieures de type court, de type long, universitaires ou non.

## 2. La Transition Technique

C'est l'autre forme que nous te proposons au Séminaire. Tu choisis cette forme si tu préfères consacrer un peu plus de temps à des cours plus concrets et/ou techniques. Tu y choisis une option groupée de 8 heures par semaine. A Floreffe, une seule option groupée de Technique de Transition est disponible : *Scientifique Industrielle : Construction et travaux publics*.

Au terme de la 6<sup>e</sup>, on y obtient le même Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur que dans la forme du « général » (CESS).

## 3. Notre établissement n'organise pas la 3<sup>ème</sup> forme qu'est la Transition Artistique. (TA)

### **LA SECTION DE TRANSITION (générale ou technique) à FLOREFFE**

Remarque importante : La loi oblige à suivre au moins une option de base.

#### **LA FORMATION COMMUNE**

Français	4 heures
Religion	2 heures
Histoire	2 heures
Géographie	2 heures
Education physique	2 heures ou 4h en option de base

#### **LA FORMATION OBLIGATOIRE EN LANGUE MODERNE**

Langue I (A ou N)	4 heures
-------------------	----------

N.B. *langue I commence au 1<sup>er</sup> degré.  
langue II commence au 2<sup>e</sup> degré.  
langue III commence au 3<sup>e</sup> degré.*

## **LA FORMATION OPTIONNELLE OBLIGATOIRE**

Mathématique	4 ou 6 heures
Sciences	3 ou 6 heures

## **LES OPTIONS DE BASE ou L'OPTION GROUPEE**

Comme au 2<sup>e</sup> degré, il y a des options de base simples et une option groupée. L'option groupée a un caractère plus technique et, sur le diplôme de fin d'études, figurera la mention "Enseignement Technique de Transition". Ce diplôme donne les mêmes possibilités que le diplôme d'Enseignement Général de Transition puisque nous sommes toujours dans la section de Transition.

### **1. Options simples.**

Éducation physique	4 heures
Latin	4 heures
Grec	4 heures
Sciences économiques	4 heures
Sciences sociales	4 heures
Langue II Néerlandais	4 heures
Anglais	4 heures
Langue III Espagnol	4 heures

### **2. Option groupée.**

Scientifique industrielle : construction et travaux publics	8 heures
---	----------

## **LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES**

Plusieurs autres activités complémentaires te sont proposées mais ne seront organisées que :

- si le nombre d'heures disponibles le permet
- si le nombre d'élèves qui les demandent est suffisant.

A.C. Culturelle (approche de l'art et de la philosophie)	2 heures
A.C. Littéraires	2 heures
Expression artistique (dessin)	2 heures
Sciences (uniquement pour les sciences 6 heures)	1 heure
A.C. communication et expression (Théâtre)	2 heures

# COMPOSER SON HORAIRE

## Choix des options.

Tu composes maintenant ton horaire en tenant compte des obligations suivantes:

En additionnant

- A. les heures de formation commune
- B. les heures de formation obligatoire en langue moderne
- C. les heures de formation optionnelle obligatoire
- D. les heures d'options de base simples ou groupée
- E. *l'Activité Complémentaire : activités littéraires\*(pas obligatoire)*

tu dois obtenir **au moins 28h** et **au maximum 33h**. Seules quelques rares combinaisons empêchent de pouvoir suivre 33h et sont limitées à 32h et te seront signifiées à l'inscription si tel est le cas.

## III. Choix des activités complémentaires.

Si ton horaire hebdomadaire (A+B+C+D+E) totalise au moins 28 heures, sans atteindre le maximum légal possible, il t'est possible de choisir **UNE** ou **DEUX** activités complémentaires parmi celles proposées.

De nouvelles directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le choix des autres élèves et l'avis du conseil de classe sont autant de facteurs qui pourraient t'amener à devoir modifier ton choix. Si tel est le cas, le coordonnateur ne manquera pas de te contacter.

Bon travail !

